

FLASH INFORMATION N°24
DÉCEMBRE 2023

Voici un point presse de ce qui se lit sur le site sempigny.com et la page facebook !

CONCERTATION PUBLIQUE

Dans le cadre de l'application de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (APER) les communes doivent définir des zones d'implantation. Elles font l'objet d'une concertation du public qui se traduit, à Sempigny, par la mise à disposition, en mairie, aux jours et heures d'ouverture au public, du 20 décembre 2023 au 22 janvier 2024, d'une présentation des zones d'accélération envisagées et d'un registre de suggestions.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2023

Eclairage Public

- dernière tranche de la modernisation en LED : rue des 3 ponts, chemin de la Verse, place de la Salle des Fêtes.

Église

- un diagnostic de la structure est en cours pour une durée d'un an.
- les murs et le plafond de la sacristie ont été rénovés.

Eau Potable

- remplacement de la canalisation sous le pont de la Verse.
- installation d'une vanne de marnage pour le château d'eau.
- mise en place d'un analyseur de chlore et d'un système de re-chloration au château d'eau.

Assainissement

- pour respecter les obligations légales, recrutement du cabinet qui réalisera le diagnostic des réseaux assainissement et eaux pluviales.

École

- l'étanchéité du toit sur 2 classes du groupe scolaire a été refaite en même temps que la pose d'un nouveau bardage en PVC et de nouvelles couvertines.
- remplacement de l'alarme incendie.

Stade

- prolongation de la clôture le long de la rue des 3 Ponts.

Salle des fêtes

- installation d'une alarme incendie.
- installation d'un portique en aluminium sur la scène et remplacement des 2 réfrigérateurs par une armoire froide.
- mise en peinture et rénovation de l'éclairage dans la cuisine.

LA COMMUNE ACCUEILLE DEUX NOUVEAUX COLLABORATEURS



Nous souhaitons la bienvenue à Jean-Claude et Sylvain recrutés pour remplacer les deux agents techniques en charge de l'entretien des espaces verts, voiries et bâtiments.

DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF - BIEN VIVRE ENSEMBLE DANS NOTRE VILLAGE

Trop d'incivilités sont encore constatées sur la voie publique : papiers, mouchoirs, déjections canines ... des poubelles sont à votre disposition, n'hésitez pas à en faire bon usage.

Entretien de la portion de trottoir le long de notre propriété en taillant les haies, en désherbant et en ramassant les feuilles mortes pour préserver la circulation des piétons.



En cas d'épisode de gel ou de neige, n'oubliez pas de dégager le trottoir devant chez vous.



Par souci d'économies les illuminations installées le long de la Grande Rue ne seront pas mises en place cette année.

Un sapin ornera la Mairie, qui, elle, sera illuminée en début de soirée

INFORMATION MISE EN SERVICE DE L'ANTENNE RELAIS

L'antenne relais située en haut de la rue du Château d'eau a été mise en service le 17 dernier octobre dernier.

Certains habitants ont vu la réception de la TNT par les antennes râteau se dégrader depuis cette date.

Si vous êtes dans ce cas, vous êtes invités à prendre contact avec l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) au 0 970 818 818 ou sur www.recevoirlatnt.fr. Un technicien vous sera envoyé pour procéder à un diagnostic et poser si besoin un boîtier sur votre antenne. Cette intervention est prise en charge par l'ANFR.

VOISINS VIGILANTS

Des cambriolages par effraction ont eu lieu en plein jour, au moment d'une absence, même de courte durée.

Pensez à fermer fenêtres, volets et portails lorsque vous vous absentez.

N'hésitez pas à composer le 17 en cas de mouvements inhabituels dans le voisinage.

Vigilance !!!



Cambriolage

Nous vous invitons à la plus grande vigilance.

POUR SUIVRE L'ACTUALITE DE NOTRE VILLAGE ET RETROUVER LE DÉTAIL DE CHAQUE ARTICLE

Connectez-vous :

Sur le site internet



<http://sempigny.com>



Ou



<https://www.facebook.com/MunicipaliteSempigny/>